

Le député de Parkdale a droit à des félicitations, je pense, pour les renseignements dont il nous a fait part pour démontrer l'urgence de la situation. C'est bien beau de dire que nous disposons toujours de tout l'air qu'il nous faut pour vivre, mais l'humanité peut compromettre son avenir, faute de mesures à ce sujet. La seule critique que je pourrais me permettre à l'égard du projet de loi, c'est qu'il semble dire sur le ton d'un sage document historique que nous connaissons: «Tu ne pollueras pas l'air». Je suis d'accord là-dessus, comme en ce qui concerne tous les autres commandements; mais il est parfois nécessaire de faire autre chose que de formuler une loi à tel ou tel sujet.

Pour remédier à ce problème, ne faut-il pas d'abord s'attaquer à la source du mal? Le député a bien démontré que la pollution de l'air ne provenait pas entièrement des émanations d'essence et des véhicules munis de moteur à carburant. Songer à remplacer les véhicules munis de moteur à carburant par autre chose, cela signifierait, je le sais, un bouleversement considérable, des conceptions nouvelles et un chambardement économique énorme, mais il faudra peut-être précisément en venir là si nous voulons assurer le maintien de la vie sur notre planète. Je ne suis pas contre les automobiles, mais nous devons sans doute élaborer et fabriquer un modèle différent de ceux que nous avons aujourd'hui.

J'aimerais que le député, et les autres qui à la Chambre s'inquiètent du problème de la pollution, exercent des pressions auprès du gouvernement, du ministre des Transports (M. Hellyer) du ministre responsable du Conseil national de recherches et d'autres encore pour qu'au besoin, on consacre des sommes énormes à la découverte d'autres moyens de transport. Lorsque j'étais enfant, on voyait des automobiles électriques. Elles ont disparu parce qu'elles n'allaient pas assez vite. Mais le génie inventif de l'homme d'aujourd'hui devrait sûrement pouvoir produire un accumulateur qui puisse fournir la puissance et la vitesse nécessaires pour nous transporter sans polluer l'air comme le font les véhicules à essence. Ou peut-être qu'avec un peu d'imagination ou d'encouragement, nos hommes de science pourraient produire une sorte de station centrale de diffusion d'énergie sur laquelle les véhicules pourraient se raccorder et obtenir leur énergie par commande à distance.

Quand on pense à ce qui se passe dans l'air ou dans l'espace, où que soient rendus les astronautes de l'Apollo neuf dans leurs voyages spatiaux, voyages commandés à des centaines de milles des vaisseaux, de Houston et d'autres endroits sur notre continent, ce n'est

sûrement pas une chimère ou de la science-fiction que d'entrevoir le jour où nos véhicules seront mus d'une façon semblable. Il y a peut-être aussi d'autres solutions. Quelqu'un a peut-être plus d'imagination que moi; mais l'une ou l'autre de ces deux voies nous est sûrement accessible, soit par la mise au point d'une sorte d'accumulateur qui fournirait l'énergie nécessaire, ou de l'énergie commandée à distance et mise à la disposition des véhicules. Il est probable qu'il y ait d'autres façons de le faire aussi. Le ministre des Transports a dit qu'une fois le problème du logement résolu au pays, il s'occupera des problèmes des villes et des transports.

Ces problèmes sont réels et urgents. J'espère que non seulement le comité les étudiera, mais que le gouvernement lui-même se rendra compte qu'il s'agit d'un domaine où l'initiative, la recherche et le sens des responsabilités sont essentiels. Une fois de plus, je félicite le député d'avoir présenté le bill et d'avoir souligné l'urgence de la situation. Elle est terriblement urgente. Il ne nous reste plus grand temps pour la régler. J'espère qu'on se rendra compte qu'il ne suffit pas de dire «Tu ne pollueras pas l'air», mais qu'il faudra mettre au point d'autres moyens de transport qui nous permettront d'obéir à ce commandement.

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je voudrais dire seulement quelques mots au sujet de ce bill, parce que je ne voudrais pas être accusé de l'avoir étouffé. Au fait, je regrette que certains projets de loi semblables soient très souvent l'objet d'un enterrement de première classe.

Je félicite tout particulièrement l'honorable député qui a présenté ce projet de loi que nous attendions depuis longtemps. Je suis certain que la population canadienne souhaite que cette mesure soit étudiée par la Chambre et afin de faire un travail plus efficace, je suis d'avis que nous devrions, à l'unanimité, recommander le renvoi de ce bill au comité de la santé, du bien-être social et des affaires sociales pour que nous puissions un jour avoir la protection nécessaire contre la pollution de l'air.

Le parrain de ce bill en a dit assez tout à l'heure pour nous convaincre de la nécessité d'une telle mesure, et je n'ai pas besoin d'ajouter autre chose. D'ailleurs, j'ai l'impression qu'un autre député veut dire quelques mots et je ne voudrais pas l'en empêcher. Je voudrais tout simplement dire que nous sommes heureux que ce bill soit présenté et nous souhaitons de tout cœur, de concert avec l'honorable député qui l'a proposé, qu'il soit déferé